

Didier SEGAUD

Correspondance :

Hameau du mas d'Antonin
13160 CHATEAURENARD

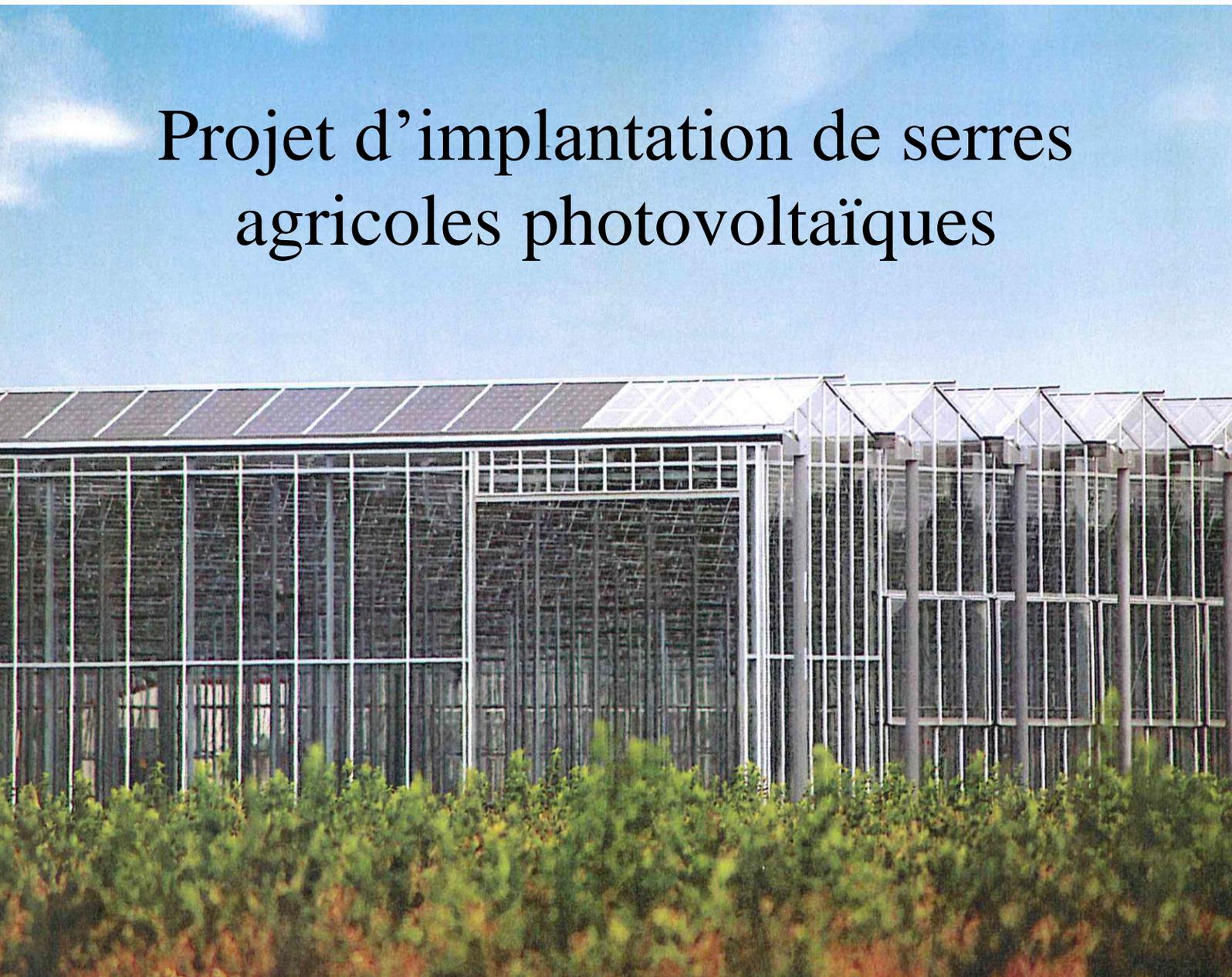
projet :

Lieu-Les Saressanes sud
13630 EYRAGUES

christine.cavalier238@orange.fr

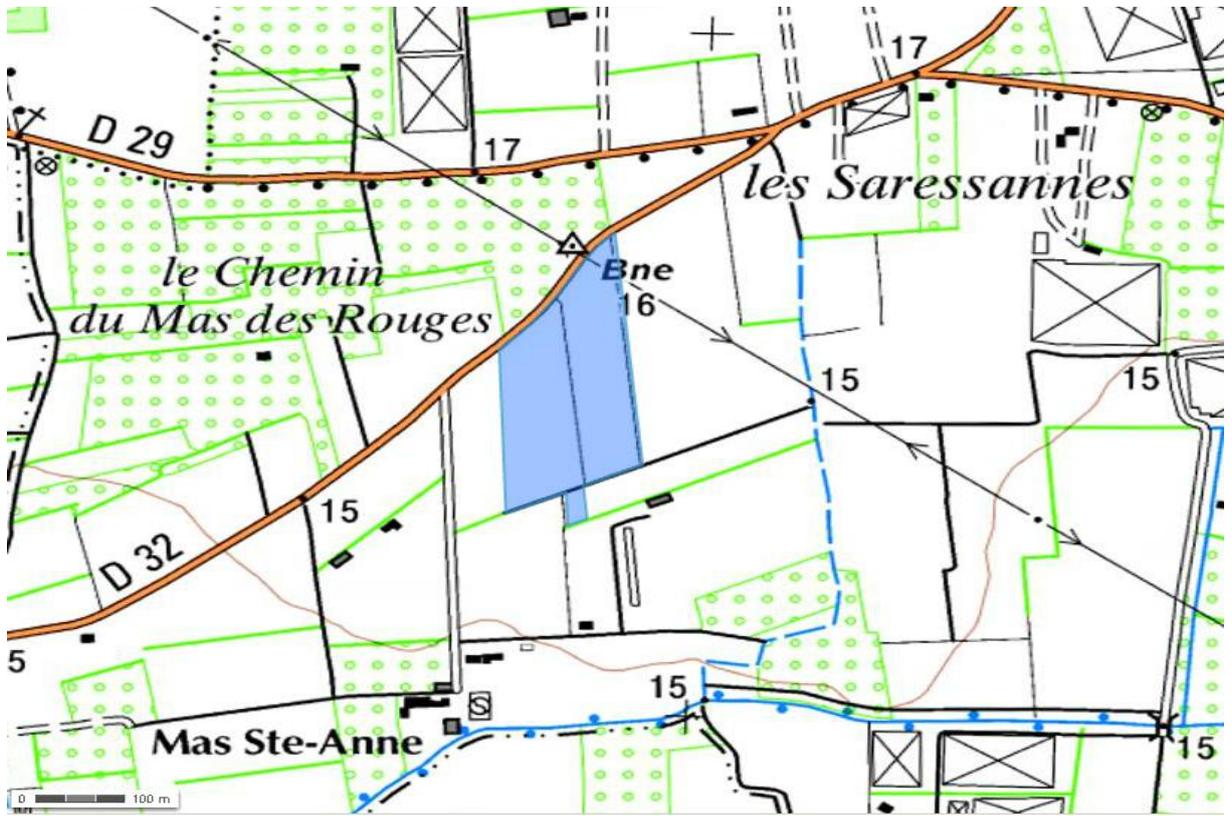
06 82 68 93 52

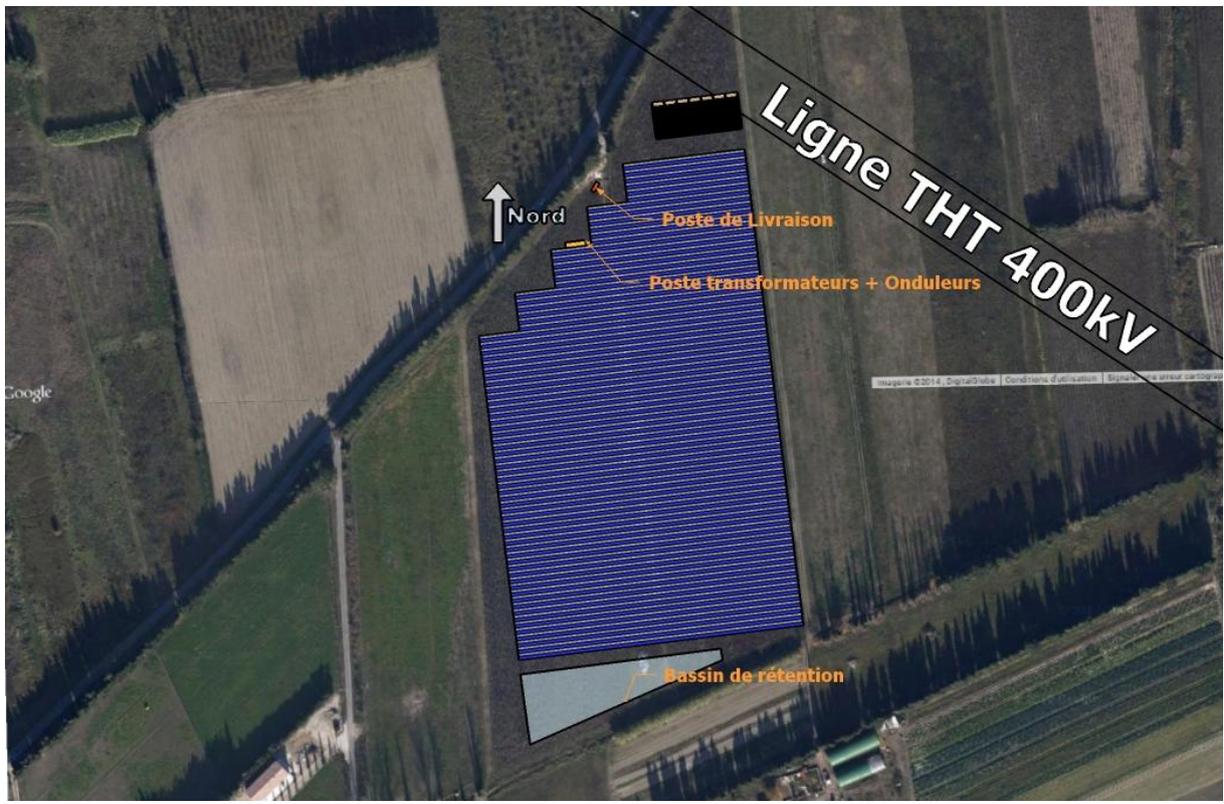
Projet d'implantation de serres agricoles photovoltaïques



PRESENTATION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE :

- Didier SEGAUD, né en 1974, est agriculteur sur la commune d'Eyragues, depuis 2010. Il est installé, en nom propre, comme exploitant agricole sous le SIRET 528 519 689 00020 exactement depuis le 01/10/2010.
- Sa compagne, Christine CAVALIER, née en 1967, est également inscrite à la M.S.A. comme conjoint-collaborateur et seconde son mari sur l'exploitation.
- À l'heure actuelle, Monsieur SEGAUD est locataire de 1.7 ha de serres tunnels, sises chemin de la Crau 929, sur la commune d'Eyragues. Sous ces serres, il cultive des légumes d'été : melons, courges et courgettes et des légumes d'hiver : salade et épinards.
- Le 16 décembre 2013, Monsieur SEGAUD et Madame CAVALIER ont acquis les parcelles, emprise foncière du projet, sises Saressanes sud : CX 41 – 42 – 43 – 45 – 64 – 65 -70
- La S.A.U. de l'exploitation est de 6.521ha, dont 1.7ha en location.
- Pour pérenniser l'entreprise familiale, Monsieur SEGAUD et Madame CAVALIER veulent cesser de produire sous les serres louées et regrouper l'exploitation sur les terres dont ils sont propriétaires en augmentant les surfaces à cultiver.
- Le site du projet est situé en zone agricole au PLU et comportera un bâtiment d'exploitation, servant au conditionnement et au stockage de la récolte, avant la commercialisation, principalement au M.I.N. de Chateaurenard.
- Actuellement, le personnel employé sur les 2 sites représente 1 Équivalent Temps Plein (ETP).
- **A terme, 3 emplois agricoles supplémentaires à plein temps seront créés sur ce site.**





1. QUEL EST LE PROJET ?

- Projet global : agricole + producteur d'énergie électrique = Développement durable.
- Construction et mise à disposition de serres acier galvanisé, chapelles en verre trempé sur une surface de **2.92ha.** , sur des surfaces déjà utilisées pour la culture plein champ ou de la maïsiculture.
- Mise à disposition de l'outil pour le printemps 2016.
- La société Fonroche Énergies, fabricant de modules photovoltaïques, Français, installateur et exploitant de centrales photovoltaïques, prend à sa charge le bâti (structure + fondations) en contrepartie de l'exploitation d'une centrale installée sur les pans sud de la couverture, d'une puissance de 2.52MWC.
- **L'agriculteur conserve à sa charge la préparation du terrain (terrassément), la création et l'entretien du bassin de rétention et les aménagements intérieurs.**
- **AUCUNE TRANSACTION FINANCIÈRE ENTRE L'OPÉRATEUR ET L'AGRICULTEUR.**
- C'est un investissement agricole réfléchi et important.

2. QUEL EST L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DU PROJET ?

- Le projet est un outil de production qui permet :
- Gommage des aléas climatiques : vents, pluies, contamination.
- Maîtrise de l'hygrométrie, avec un système d'aspersion contrôlé qui optimisera l'arrosage et un système d'ouvrants latéraux et en toiture programmables. L'évapotranspiration augmentée par le confinement du à la serre diminue la consommation d'eau.
- Précocité et prolongement des périodes de récolte car meilleure
 - maîtrise des températures au sol et dans la serre.
 - Suppression des engrais et produits phytosanitaires.

3. QUEL EST L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DU PROJET :

- Investissement impossible à porter tout seul : **L'Agriculteur prend à sa charge les travaux de terrassement, la création du bassin de rétention et les équipements intérieurs et l'opérateur assume les coûts et la réalisation de la construction.**

N.B. : pas de redevance versée à l'agriculteur.

- Regroupement des cultures : gain de production, gain de temps, meilleure planification et suivi.
- Optimisation du rendement à l'hectare : assainissement des cultures, plantes plus vigoureuses, contrôle des aléas climatiques.
- Sécurisation de la qualité et de l'approvisionnement, activité agricole accrue et plus soutenue.
- Outil évolutif, permettant de varier les cultures et les rotations.
- Amélioration sensible de la pénibilité du travail.
- Augmentation de l'activité va pérenniser 3 emplois à temps plein contre 1 actuellement.
- Préparation et stockage regroupés sur le site de production, (bâtiment agricole) optimise l'activité.

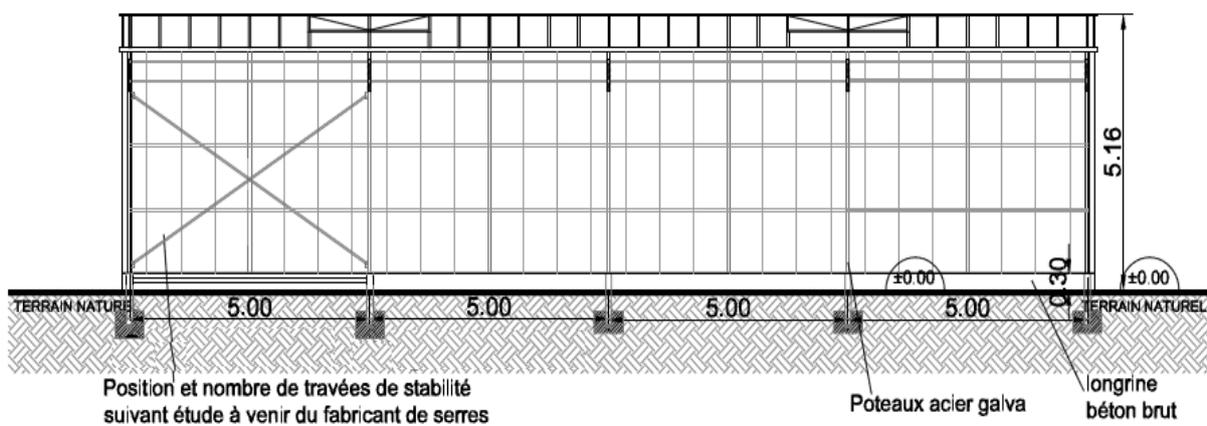
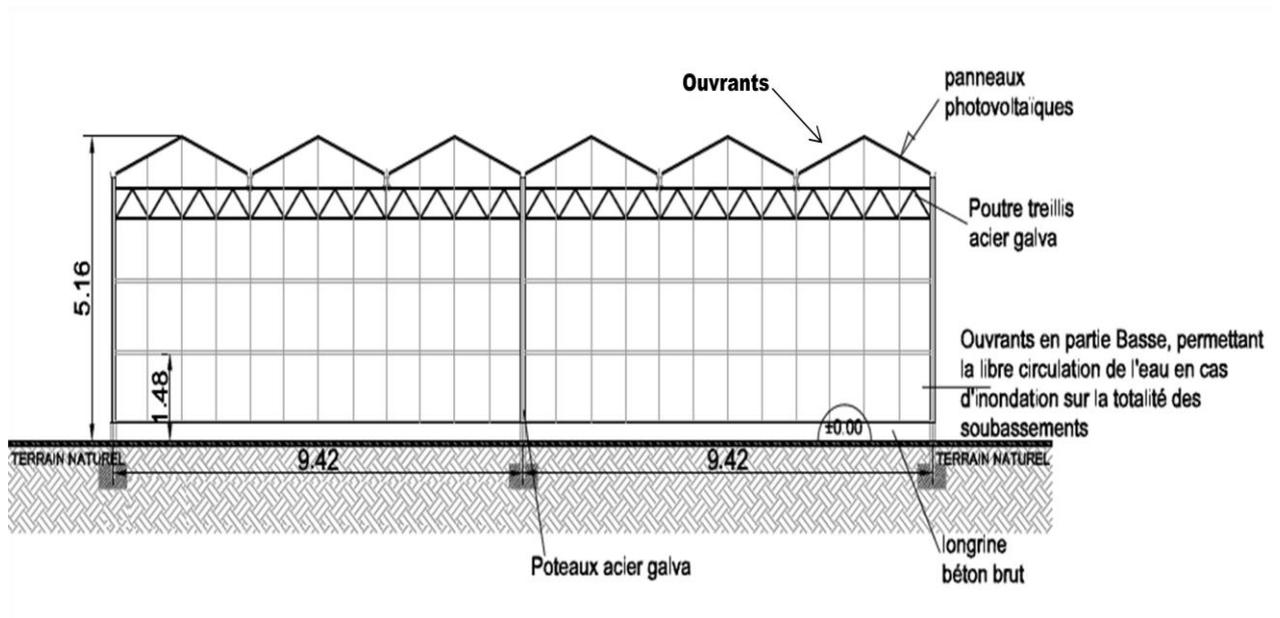
4. PRÉSENTATION DE LA SERRE :

i. La construction multi-chapelle :

- La structure acier galvanisé de la serre, recouverte de verre transparent en façade et en toiture nord, reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et

sur des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm.

- Elle est de volume simple et constituée d'une succession de travées.
- Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 8 semaines.



5. RÉFÉRENCES ET RETOURS AGRICULTEURS

i. Monsieur VIAU – 47 BOE



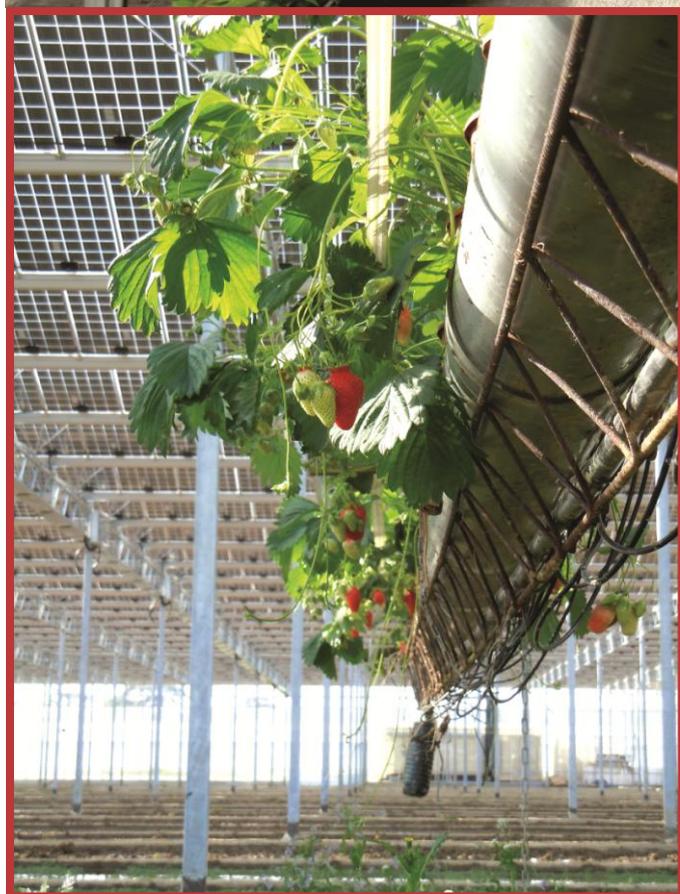
Monsieur François VIOT produit du cresson dans une serre de 1.2 hectares.

« C'est un outil performant avec une nécessaire adaptation.

Pendant les mois de novembre et décembre, nous avons constaté une baisse de production d'environ 20%, manque rattrapé largement par la suite et surtout en été.

Au final, nous produisons 15 à 20% de plus que dans une serre plastique avec un produit plus qualitatif, plus facile à trier et à conditionner. »

ii. Planasa – groupe DARBONNE - 33 LE BARP



Monsieur Didier
DUPRAT, responsable
production dans une serre
de 12.70 hectares

« Nous sommes spécialisés
dans la culture d'asperges
blanches et de framboises
dont nous développons nos
propres variétés.

La structure est
parfaitement adaptée au
développement de ces 2
plantes :

Les cycles de production
de la framboise
s'étendent maintenant de
mai à novembre.

Les asperges blanches sont
plus précoces d'environ 15
jours et sont plus
vigoureuses et plus
longues.»

iii. Groupement Maraîcher de la Haute Pommeraie – 44 MACHECOUL



Monsieur Jean François VINET, Directeur d'exploitation, produit des salades dans une serre de 8.0 hectares.

« Je produis de la Mâche Nantaise dans le bassin
De l'Estuaire de la Loire. Notre Groupement est le leader de la production maraîchère sur le bassin Nantais et nous avons su conserver l'authenticité de cette variété de salade et un savoir-faire ancien.

Les cycles sous ce type de serre ne sont pas perturbés et sont même pérennes. Nous réalisons 7 à 8 cycles par an.
Par ailleurs, nous avons aussi développé la culture du muguet dont la croissance est facile à maîtriser sous cette structure. »

**iv. Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole – 47
SAINTE LIVRADE SUR LOT**



Le L.E.G.T.A de Sainte Livrade fait partie de l'Établissement Public Local d'Enseignement Professionnel Agricole du Lot et Garonne et forme, entre autre, au BAC STAV- Système des productions agricoles, ainsi qu'au BTSA ANABIOTEC – Analyse agricole biologique et biotechnologique.

Une serre de 1.5 hectares est exploitée en culture maraîchère diversifiée : Laitues, asperges, carottes, épinards, radis, persil, fenouil et fruitière : fraises en sol et hors sol, tomates. Une convention tripartite signée entre l'EPLEFPA Lot et Garonne, Fonroche Recherche et développement et le laboratoire QUALIFEL 47 permet un « testing » de production et une analyse physico-chimique des fruits et légumes associé à la formation des élèves de BTSA et BAC Agricole.

Cette action est soutenue par la Région Aquitaine et le Conseil Général du 47.

Fin 2013, 44 hectares de serres agricoles avec une toiture photovoltaïque étaient en exploitation. D'ici fin 2014, 30 hectares supplémentaires seront cultivées et cet outil performant, en évolution constante, recueille l'avis favorable du Ministère de l'environnement lors des appels d'offre Gouvernementaux (100% de lauréats au dernier Appel d'offre CRE).